

## **Referat Beatrix Ogi Présidente du Conseil du Syndicat des Paroisses réformées de l'Ergue**

### **Paroisse réformée de Sonvilier et Syndicat des paroisses réformées d'Erguël**

Notre paroisse est située dans le beau vallon de Saint-Imier, sur la ligne de chemin de fer Bienne - La Chaux-de-Fonds. Le territoire communal est l'un des plus grands du canton. Il s'étend de la Montagne de L'Envers à La Chaux D'Abel en passant par le mont-Soleil. Les montagnes sont bien habitées et comptent principalement des familles réformées et mennonites. Le village était autrefois le plus important de la vallée car l'industrie mécanique s'est d'abord installée ici, de plus nous avons une gare avant Saint-Imier. Le village voisin de St-Imier est aussi le berceau de l'anarchie, toute la région est encore fortement influencée par cette histoire et l'église n'y a donc jamais eu la vie facile. Notre église a été construite en 1832 et consacrée par le père Morel.

Dans les années 90, la paroisse avait encore une paroisse à 100%, puis au début des années 2000 elle tombait déjà à 80%, aujourd'hui elle est encore à 60%.

Comme mentionné ci-dessus, nous avons un 80% lorsque la décision a été prise dans les urnes que le canton devrait économiser et donc les paroisses perdraient des pourcentages. Au lieu de « pleurer », nous avons décidé avec 4 autres paroisses de réfléchir et d'élaborer une collaboration des paroisses. Ainsi, un.e conseiller.e de paroisse de Villeret, Saint-Imier, Renan, La Ferrière et Sonvilier ainsi que deux pasteurs se sont réunis pendant 2 ans pour élaborer une collaboration qui devrait aboutir à divers objectifs communs. Deux fois par an, nous avons présenté aux conseils de paroisses des 5 villages, les visées que nous avons développées puis ils validaient les visées ou demandaient que certains soient retravaillés ou améliorés.

Les objectifs communs étaient et le sont encore aujourd'hui : 5 à 6 cultes en communs par an, des échanges de chaire tous les 2 mois pour apprendre à connaître le pasteur de la paroisse voisine afin qu'en cas d'absence, le collègue du pasteur qui interviendrait lors d'un enterrement soit déjà connu par la famille. Un objectif très important était de garantir un dimanche libre aux pasteurs, en proposant des Méditations et Musiques préparées par des laïcs avec l'organiste le dernier dimanche du mois, au lieu d'un culte. Nous avons également envisagé de faire le catéchisme ensemble afin qu'il soit plus intéressant et dynamique pour les jeunes. Nous avons un catéchisme existentiel et cela ne fonctionne que s'il s'agit de groupes plus importants. Nous avons également réfléchi à une visée pour toucher les membres les plus éloignés de l'église et les mettre en contact avec une offre que nous avons appelé Inspiration et qui est une proposition elle culturelle et qui rassemble. Que ce soit l'art, la musique, l'histoire du pain et comment en faire dans un vieux four en pierre ou bien plus encore. Montrer aux gens que l'église n'est pas seulement un bâtiment, mais bien plus, des êtres vivants. Il y avait encore d'autres objectifs.

Enfin, en avril 2003, toutes les visées ont été présentés aux 5 assemblées paroissiales, qui ensuite décidaient si elles souhaitaient se joindre à cette collaboration de paroisses. Villeret, Saint-Imier et Sonvilier ont voté pour, lançant ainsi la première coopération régionale. Au fil du temps, entre 2005 et 2008, les 5 autres paroisses ont rejoints le navire.

Nous avons d'abord géré la collaboration avec un conseil en commun, qui se réunissait 4 fois par an et nous étions jusqu'à 26 personnes autour d'une table. Bien que nous soyons si nombreux, nous avons fait du très bon travail et le fait d'être ensemble a fait disparaître de nombreuses peurs.

Afin de garantir une collaboration qui prend en compte les paroissiens et leur paroisse, il a été décidé que le 70% du poste pastoral irait à la paroisse et que le 30% irait dans le pot commun. Par exemple, pour un poste paroissial de 60% : 42% reste à la paroisse et 18% vont dans le pot commun de la collaboration ou comme nous nous appelons aujourd'hui, le syndicat des paroisses réformées d'Erguël.

Puis en 2010 nous avons réalisé qu'il serait bien de nous donner une forme juridique et nous avons donc commencé une réflexion de fond pour changer notre statut en syndicat.

En 2011, préparation de notre règlement d'organisation avec Mme Munari et avant la fin de l'année, ce règlement a dû être accepté par les 8 paroisses lors des assemblées paroissiales respectives. Un comité temporaire de 5 membres a accepté le mandat de gérer la collaboration jusqu'à l'assemblée générale.

Le 30 janvier 2012, le Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël a été fondé lors de la première Assemblée des Délégués. Cela fait maintenant dix ans que nous sommes un syndicat et en 2023, ce sera 20 ans de coopération.

De nouveaux défis nous attendent, en 2026 avec les prochaines réductions de poste et nous commençons déjà à essayer de nouvelles choses pour maîtriser au mieux cette période d'incertitude. Nos pasteurs, catéchètes, c'est-à-dire 11 professionnels, sont un groupe formidable qui aime travailler ensemble dans la joie et la bonne humeur avec professionnalisme et inventivité. Cet esprit d'équipe a apporté du bien à la région d'Erguël, la preuve en est que 3 paroisses ont été vacantes en même temps et ont été repourvues sans trop de peine, notamment par deux jeunes pasteure/pasteur qui ont été intégrés dans l'équipe avec joie.

La régionalisation est une chance et une grande opportunité, car les paroisses qui ont besoin d'aide sont soutenues par les autres. Si le pasteur est en vacances, sur la route avec les confirmands et les catéchètes, qu'il a un service funéraire, alors les collègues sont là pour intervenir si nécessaire. C'est aussi une aide pour soulager le pasteur régional parce qu'il a de moins en moins de pasteurs à disposition. Ce qui est positif c'est que la grande majorité des paroissiens de notre région Erguël connaissent bien les 8 pasteurs et se trouvent donc rassurés et bien accompagnés.

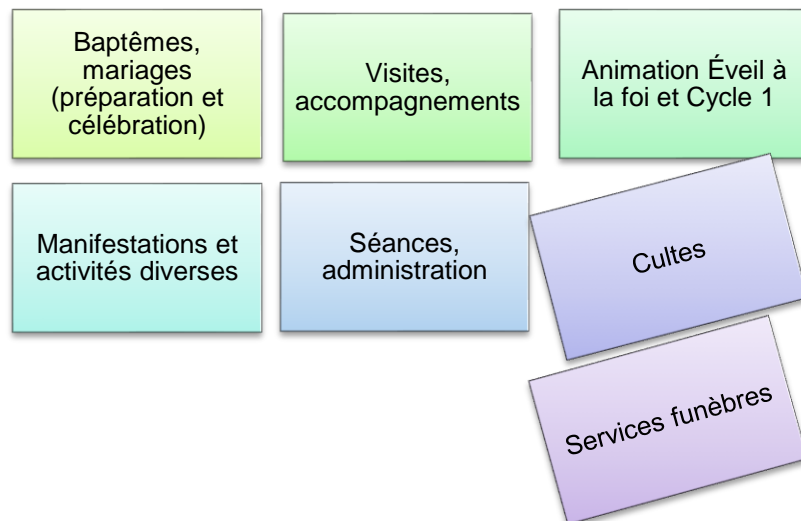
[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)





## Nos activités

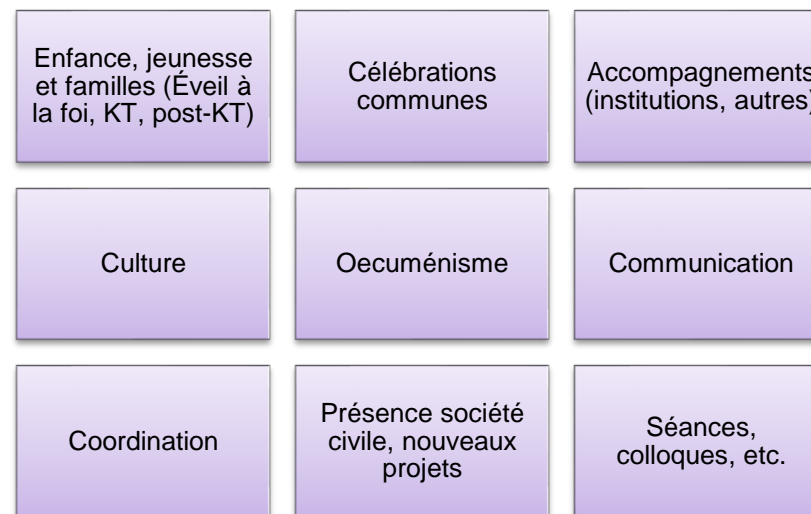
### Du ressort de la paroisse *Der Verantwortung der Kirchgemeinde*



**70% des postes pastoraux sont attribués à ces activités**  
**70% des Pfarstellen sind für obigen Aktivitäten gedacht**

Sur un total de 560%<sup>1</sup> de postes pastoraux (540% + 20%)  
**378% sont attribués à ces activités**  
Auf einem Total von 560%<sup>1</sup> der Pfarstellen (540% + 20%)  
**378% sind den oben genannten Aktivitäten zugeteilt**

### Du ressort du syndicat *Der Verantwortung des Syndikats*



**30% des postes pastoraux sont attribués à ces activités + 130% catéchètes professionnelles**  
**30% der Pfarstellen sind für die gemeinsamen Aktivitäten zugewiesen + 130% von den 8 Kirchgemeinden zugesteuert für die 3 Katechetinnen**  
**182% (= 162%+20%) sont attribués à ces activités**  
**182% (= 162% + 20%) sind für die oben genannten Aktivitäten zugewiesen**

<sup>1</sup> À partir du 01.06.2019 (<sup>1</sup> Ab den 01. 06. 2019)